Des réunions ont eu lieu pour les mineurs, métallurgistes et ouvriers du bâtiment, à Anzin, Vieux-Condé, Trith-Saint-Léger, au cours desquelles on a protesté contre l'arrestation du citoyen Dumerez.

Deux manœuvres du Comptoir Central d'achats, à Valenciennes, ont été arrêtés pour entraves à la liberté du travail.

Des troupes sont arrivées pour assurer le service d'ordre dans la région.

La grève s'est étendue à quatre nouvelles fosses de la Compagnie d'Anzin : Lemberg, Enclos, Bilquières et Agache.

A Dechy, sur 1.300 ouvriers, 0 y avait 932 grévistes ce matin.

A Thivencelles, Crespin et Vicoigne, pas de changement.

Dans la métallurgie, on compte 4.500 grévistes sur 6.000 ouvriers.

Dans le Pas-de-Calais

A Sallaumines. — Les ouvriers employés au déblaiement des fosses sinistrées ont voté la grève à outrance.

A Hénin-Liétard, sur un mot d'ordre venu de la C.G.T., les ouvriers de la Reconstitution se sont refusés à continuer la construction des baraquements destinés aux sinistrés.

A Calais, plusieurs centaines de Chinois sont arrivés pour assurer le déchargement des denrées périssables.

A Lens, chômage complet.

Les dockers de Calais décident la reprise du travail

En dernière heure, on apprend que les dockers de Calais ayant envoyé des délégués pour constater si les dockers de Boulogne avaient cessé la grève, ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui.

Un Memorandum du Conseil suprême sur la situation économique du monde

Le Conseil Suprême de la Conférence de la Paix publie un long memorandum exposant la situation économique du monde.

Nous reviendrons sur ce document, dont voici la conclusion :

Les Puissances conviennent qu'il est désirable, dans l'intérêt de l'Allemagne et de ses créanciers, que le total des sommes à payer par elle, à titre de réparations, soit fixé à une date rapprochée.

Elles remarquent que d'après le protocole joint au Traité, il a été posé une période de quatre mois à compter de la signature du Traité, pendant laquelle l'Allemagne aurait le droit de faire des propositions dans l'ordre d'idées mentionné ci-dessus et conviennent que, sous les circonstances actuelles, cette période devrait être étendue.

Conseil Général du Nord

SESSION ORDINAIRE

JOURNÉE DU 12 MAI 1920

Séance du matin

La séance est ouverte à 10 heures 30, sous la présidence de M. Vandenbunderbergh.

MOTIONS DIVERSES

Le traitement des candidats du service sténographique du Conseil général est porté de 1.000 à 7.000 francs.

M. Delory demande qu'une subvention de 2.000 francs soit accordée pour l'érection de monuments à la mémoire de deux conseillers généraux défunts, MM. Gilbert-Boucher et Dorez.

Le Conseil donne son assentiment.

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

M. Hentgen donne lecture d'un long rapport sur les services départementaux, avec certaines modifications au point de vue du personnel et des bureaux.

Concernant l'accumulation des conseillers de préfecture aux chefs de division, réintégrant leur traitement, qui s'élèverait à 14.000 francs avec majoration de 1.000 francs tous les deux ans, jusqu'au chiffre de 20.000 francs. **M. Guilbert** voudrait que cette augmentation fût différée, et **M. Bourdon** estime que le Préfet a la qualité voulue pour apprécier, après un certain stage, si le conseiller de préfecture a toutes les qualités nécessaires pour être nommé aux chefs de division.

Il en est ainsi ordonné, et les conclusions du rapport sont adoptées.

Le Conseil rejette un vœu favorable à la C. G. T.

Sur le vœu, émis la veille, par **M. Goniaux**, demandant au Gouvernement de causer avec la C. G. T., **M. Carle**, rapporteur, déclare que le 5e bureau conclut à son rejet. Il faut faire confiance au Gouvernement, et lui laisser toute liberté pour la suite à donner à cette affaire. Le Conseil général ne saurait intervenir dans l'action judiciaire en cours.

M. le Préfet déclare que la C. G. T. a entamé une lutte ouverte, c'est un Etat dans l'Etat, et il associe aux conclusions du 5e bureau.

M. Goniaux réplique qu'il aurait voulu voir le Gouvernement nommer une Commission interministérielle, pour engager la conversation avec la C.G.T. et mettre fin au conflit.

M. Delory regrette aussi la décision du 5e bureau: il lui est juste, dit-il, de faire causer les intéressés des deux côtés. La chaudière est en ébullition, ajoute-t-il et nous craignons l'explosion.

M. le Préfet répond que la C. G. T. n'a pas répondu à la convocation du Gouvernement.

M. Sarot, qui dit avoir visité les chômeurs de Dunkerque, déclare que les ouvriers du port veulent travailler, ce à quoi **M. le Préfet** répond, aux applaudissements de la majorité, qu'il serait vraiment indigne qu'une minorité obligeât toute une population à mourir de faim.

Après une nouvelle intervention de **M. Sarot** et une réplique de **M. Dutagrange**, on passe au vote qui donne 29 voix approuvant le rejet du vœu et 14 contre.

La séance est levée à 12 heures 30.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 15 heures 15.

On donne lecture des rapports des Commissions sur certains vœux.

Concernant la reconstruction du Collège de Maubeuge, **M. Sarot** demande qu'il soit édifié à un endroit plus spacieux. **M. le Président** répond que cette affaire sera sérieusement examinée.

LE NOUVEAU BOULEVARD DE LILLE A ARMENTIÈRES

M. Scardon donne lecture d'un long rapport sur la future construction d'un nouveau boulevard de Lille à Armentières. Deux propositions sont soumises au Conseil général : Un tracé direct, avec une largeur de 60 mètres, ou la route actuelle élargie à 40 mètres. Le premier tracé coûterait environ 40 millions, et le second 20 millions.

Après un échange de vues entre **MM. Petitfil, Crépy, Guilbaut et Delory**, on décide de demander les avis des techniciens compétents.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

M. Demulon expose la situation supplémentaire du budget pour 1920. Les recettes s'élèvent à 64.024.000 francs et les dépenses à 64 millions 065.535 francs. Le rapport est adopté.

La séance est levée à 17 heures.

La session est close.

LA DESTRUCTION DES NIDS DE CORBEAUX. — Les propriétaires, cultivateurs et usagers de terrains où sont des arbres portant des nids de corbeaux et de pies doivent procéder à cette destruction avant le 1er juin.

LE DANGER DES ENGINS

La Préfecture nous communique :

« De nombreux accidents dus à l'imprévoyance de la population civile et tout particulièrement des enfants sont provoqués, soit dans les campagnes, soit à l'intérieur des localités, par la manipulation de fusées ou d'engins divers qui peut pas échapper à la vigilance des équipes de récupération et de déminage.

« L'attention des habitants est [illegible] avant attirée sur les dangers que présentent la manipulation des artifices ou fusées de toute nature et les municipalités sont invitées à s'adresser à l'Autorité militaire qui s'empressera de donner des ordres pour l'enlèvement ou la destruction de tout objet suspect. »

LES IDÉES DE M. JULES GUESDE

député de Roubaix

SUR LA NATIONALISATION

On sait que M. Lebas, député de Roubaix, a sontenu, à la Chambre, la nationalisation des chemins de fer. Que pense de cette idée son maître en socialisme et son collègue au Parlement, M. Jules Guesde, lui aussi, assurez-vous, encore député de Roubaix? Un article de M. Alexandre Zévaès, dans l'« Eclair », est bien curieux à cet égard. On en lira ici quelques extraits :

Comme, au Congrès unifié de Saint-Quentin, quelques délégués demandent à l'assemblée de se prononcer pour la nationalisation des chemins de fer, le Jules Guesde s'élève avec véhémence :

« Que voulez-vous que fasse la Commission à laquelle vous renverrez la proposition? On sont ses pouvoirs? A moins que vous en la renvoyiez à la Commission à fin d'enterrement. Alors, j'en serais.....

« Sinon, je demande que la question de la nationalisation ou de l'étatisation des chemins de fer soit renvoyée au prochain Congrès. On vient nous dire que la nécessité de venir en aide aux cheminots, d'aider à leur libération, c'est de les mettre directement entre les mains de l'Etat. Si c'était vrai, demain ce sont les ouvriers du textile qui vous se lever et vouloir que l'Etat rachète les tissages et les filatures. Ce sont les mineurs qui, à leur tour, vont exiger que les mines soient rachetées par l'Etat... Ce n'est pas là du socialisme, répète une fois : c'est du contre-socialisme. »

L'argument essentiel de M. Jules Guesde et de ses amis contre toute nationalisation industrielle, c'est qu'elle ne fait que renforcer la puissance économique de l'Etat — de l'Etat bourgeois, selon leur expression.

A quoi certains syndicalistes révolutionnaires répliquent aujourd'hui : « Mais, ce n'est pas à l'Etat que nous proposons d'attribuer les chemins de fer; c'est aux cheminots eux-mêmes; c'est aux syndicats, c'est à la Fédération des travailleurs de la voie ferrée. »

Mais quoi! les chemins de fer aux cheminots, la mine aux mineurs, les tissages aux tisseurs, etc., mais voilà en pleine propriété corporative! Et-ce donc là du socialisme? N'est-ce pas plutôt, purement et simplement, la conception anarchiste?

Le poète au malaise,
Le bon ouvrier en la tendresse;
Le fondeur le rudier;

chantaient jadis les libertaires de la Fédération jurassienne, faisant parodie et musique de James Guillaume et de Charles Keller.

Et, à ce propos, il faut entendre la réfutation de Jules Guesde :

Sont des anarchistes — qui ne veut que des individus aient d'une entreprise individuelle — ceux qui pensent à la communalisation ou à la corporatisation de la propriété et à la propriété des travailleurs de vouloir que ce soit la propriété corporative ou communal que de monopole individuel.

Nous pourrions multiplier ces citations, ou ignorer simplement l'érudition de M. Sirolle et de M. Jouhaud.

Mais, bien, le vide de leur pensée est suffisamment établi, et M. Millerand avait singulièrement raison quand, dans un communiqué récent, il portait ces mandataires au défi de préciser ce qu'ils entendent par nationalisation.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 13 MAI :

Aujourd'hui, Ascension, demain, saint Boniface.

Soleil : Lever, 5 h. 12, coucher, 20 h. 21.

Lune : Dernier quartier du 11. Nouvelle lune, le 18.

Pharmacienne de garde : MM. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir (Industrie), rue du Collège; Novion, rue de Lannoy; Masure, rue d'Alsace.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

CARNET DE NOTES

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons nous prie d'insérer ces extraits de son carnet de notes :

— Non! assez de ces bluffs, assez de ces comédies, assez de cette politicaillerie superficielle à laquelle on sacrifie la ruine du pays et on conspire l'œuvre de mort de l'intervention allemande.

M. Jouhaux et le reste de l'état-major de la C.G.T. ont lancé collectif dans une rêverie politico-intellectuel professionnelle : le devoir du gouvernement légal est de refuser de parlementer avec des hommes qui détournent les aspirations syndicales ou certain prédécesseur où la loi les a conduites, emprunter la prétention de régler comme un Etat dans l'Etat, comme un parti politique qui veut imposer par la force sa conception à la majorité légale du pays. — **Gustave Hervé.**

— Le salut est là : Nous devons restaurer l'ordre : ordre dans les lois, ordre dans les mœurs, ordre dans les idées, ordre partout.

— Sortir de l'anarchie où nous nous débattons pour retrouver du l'ordre, pour accepter une discipline sociale, pour se soumettre à une autorité chargée de déterminer les limites, tel est le devoir présent. — **Jules Destrée**, député socialiste belge, ministre des Sciences et des Arts.

La Fête de Jeanne d'Arc

C'est dimanche 16 mai que Jeanne d'Arc, la grande Française, sera fêtée dans toute la France.

L'Union des Sociétés Patriotiques d'Anciens Militaires, engage tous les Roubaisiens à arborer, ce jour-là, le drapeau tricolore qui nous a conduits à la victoire.

Les trois couleurs de la Patrie mêlangées à la bannière de Jeanne d'Arc honoreront la mémoire de cette admirable fille du peuple, qui a droit à toute notre vénération.

Le Comité de l'Union.

— **Cercle Militaire.** — MM. les Membres du Cercle sont priés d'assister à la solennité qui aura lieu en l'honneur de Jeanne d'Arc, en l'Eglise St-Martin, le dimanche 16 mai, à midi. Des places leur seront réservées dans le chœur. — Tenue du jour.

La campagne pour les Familles nombreuses contre la dépopulation

Fondation d'une Association de Pères de Familles Nombreuses dans le quartier de l'Epeule

Une importante réunion vient de se tenir, sous la présidence de M. Emile Toulemonde, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, à la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes.

Cette réunion avait pour but la fondation, dans le quartier de l'Epeule, d'une Association de Pères de Familles sur le modèle des Associations qui viennent de se fonder dans tous les quartiers de Tourcoing.

Un délégué de la C. G. F. (Confédération générale des Familles, 22, rue du Moulin-Vert, à Paris), a exposé les raisons pour lesquelles les chefs de famille doivent s'associer. La famille est brimée par l'atelier par le Syndicat, par l'Etat, la famille dépérit et c'est toute la nation française qui dépérit avec elle. « Quand l'Etat brime la famille, a écrit de Bonald, la famille à son tour brime l'Etat. » Toute la cause de la dépopulation est résumée dans cette phrase.

Le mouvement des Associations de Pères de famille a pour but de remédier à un état de choses aussi désastreux, et il faut féliciter les courageux citoyens qui prennent en mains une question aussi primordiale qui intéresse à la fois les individus, les foyers et la Patrie.

Le bureau de l'Association des Pères de Familles Nombreuses du quartier de l'Epeule a été ainsi constitué : Président, M. Eugène Lecomte-Six; vice-présidents, MM. Gustave Longnépée et A. Méresse; secrétaires, MM. Seberpérel et Michelot.

Me Léon Gothaels, avocat, a été chargé de déposer les statuts à la Préfecture et de remplir les formalités légales.

Nous souhaitons que les autres quartiers de Roubaix suivent cet exemple et que, bientôt, à Roubaix comme à Tourcoing, chaque quartier de nos villes possède son Association de Pères de Famille, « Pour la Plus Grande France par la Plus Grande Famille ».

Quatre petits Roubaisiens victimes d'un accident en Tunisie

Nous apprenons qu'une terrible épreuve vient de frapper les familles Léon Desrousseaux et Auguste Bayart-Desrousseaux, qui exploitent en Tunisie une propriété de culture et d'élevage. Leurs enfants, au nombre de huit, jouaient dans une excavation sablonneuse, quand, par suite d'une cause encore indéterminée, la masse rocheuse qui surplombait cet endroit s'est détachée et les a ensevelis : l'un d'eux put se dégager et venir donner l'alerte, c'est ainsi que trois autres enfants purent être sauvés; pour les quatre autres, les quatre aînés, tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre. Ce sont Léon et Théodore Desrousseaux, Auguste et Marie-Rose Bayart. Nous adressons aux grands parents des victimes, M. Auguste Bayart-Cottiers, M. et Mme Paul Desrousseaux, et Mlle Delannoy-Delcroix, l'expression de nos bien vives condoléances.

Au Ravitaillement

Jeudi jusque 11 heures **VENTE LIBRE** de : Eau de Javel, Bouvier, Bastre frais 12.50, Fromage Chester 9.00.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre

Jeudi 13, de 8 à 11 h., 100 jaunes et verts.

POMMES DE TERRE (3 kil. par pers pour 1 fr. 50)

Jeudi 13, de 8 à 11 h., 150 jaunes et verts.

VENTE DE CHAUSSURES, TISSUS, LINGERIE, MERCERIE (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Vendredi 14 : 1re jaunes, 800 à 1.200.

Samedi 15 : 1re jaunes, 1.200 à 1.500.

Les magasins seront ouverts tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 4 h.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN. — La distribution des tickets de pain à prix réduit variables du 16 au 31 mai inclus, aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix, le matin, de 8 à 11 h. et le soir de 13 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous :

Vendredi 14 mai, matin, numéros 4.501 à 5.250; soir, numéros 5.251 à 6.000.

Samedi 15 mai : matin, numéros 6.001 à la fin; soir, retardataires.

POUR LES FUTURES GRANDES FAMILLES. — De ce nos lecteurs voyant avec joie ce qu'on fait pour les familles nombreuses, se demande si les futures grandes familles n'auront pas part à des encouragements. Il nous expose son cas, fort intéressant. Le 13 janvier dernier, il est devenu père de deux « poilus » : Il demande : 1° Pourquoi un secours est alloué aux récentes mères en trois mensualités, dont la troisième est impossible à percevoir; 2° Pourquoi on délivre à la « Goutte de Lait » des bons de viande aux mères qui allaitent et pas aux autres. Par exemple, il serait difficile à la mère de ses deux « poilus » jumeaux d'allaiter leurs petits gloutons, après avoir passé cinquante mois sous l'oppression des Boches.

MORT DE M. GUSTAVE DEBUIGNE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Gustave Debuigne, filateur, membre du Conseil paroissial de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur, survenue à son domicile, boulevard de Fourmanoir, 197, à l'âge de 75 ans. Ses funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur.

5e COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS. (Canton de Roubaix-Nord). — Il sera procédé, le vendredi 28 mai courant, à 2 heures du soir, au Palais de Justice de Roubaix, au tirage au sort des membres devant faire partie de la 5e commission arbitrale des loyers, pour la session qui s'ouvrira le 10 juin 1920 (2e session).

AU FOYER ROUBAISIEN (Union Franco-Américaine). — Jeudi soir, 13 mai, à huit heures, une conférence avec projections lumineuses sur « La Grande Guerre 1914-1918 — l'Invasion » sera donnée au Foyer, 94, rue du Grand-Chemin. Dans cette série de conférences on passera de tirer les utiles leçons que ne dégrèvent des principaux épisodes de la grande guerre, qui y seront retracés et illustrés par des vues représentant les principales scènes de ce drame mondial.

Dans cette première conférence, dont celle de jeudi dernier a été le prologue, seront exposées : la genèse de la guerre, ainsi que les opérations militaires, en Belgique, dans l'Est et vers la Marne.

L'entrée en est gratuite, chacun y est cordialement invité.

UNION NATIONALE DES MUTILES (Section de Roubaix). — Le Conseil d'administration de l'Union Nationale des Mutilés se réunira extraordinairement le jeudi 13 mai, à 9 h. 1/2 du matin. En conséquence, la permanence qui devait avoir lieu se fera le vendredi, de 8 à 9 heures du soir.

LE PONT DU GALON-D'EAU. — Lors de la réunion du Conseil municipal du 22 mars 1920, nous avons publié le texte du vœu émis par cette assemblée en vue de la réfection du pont et de la passerelle du Galon-d'Eau.

Voici les principaux passages de la lettre qu'a reçue de la direction des Ponts et Chaussées, le maire à ce sujet :

L'étude de la reconstruction définitive du pont du Galon d'Eau est en cours et est poussée le plus activement possible. Seulement, cette étude est difficile et nécessite d'assez longs délais; il faut, en effet, rechercher le système de pont préférable le plus avantageux pour la région et essayer d'éviter les inconvénients résultant de la manœuvre d'un pont hydraulique; il y a lieu d'envisager, également, la construction d'un pont à deux passes navigables.

Pour ces raisons, il nous est impossible de fixer, même approximativement, la date de reconstruction du pont de Wattrelos, mais nous espérons pouvoir soumettre prochainement un projet de soumission à l'Administration supérieure.

Notre service avait pris certaines dispositions pour améliorer le passage au niveau de la passerelle dont les culées créaient un étranglement du canal très préjudiciable à la navigation : le profil normal du canal a ainsi été rétabli à la hauteur de cette passerelle dont il est nécessaire d'augmenter la portée pour éviter le déblaiement à la hauteur.

Nous espérons que cette reconstruction sera achevée avant l'approche de la mauvaise saison.

UN ANCIEN VICAIRE DE ROUBAIX, VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL A ARMENTIÈRES. — Nous apprenons avec peine l'accident dont a été victime, mardi, à Armentières, M. l'abbé Debreyne, ancien vicaire à Linselles, à Roubaix (Saint-Sépulcre), ancien curé de Wez-Macquart, et actuellement curé à Thiennes.

M. l'abbé Debreyne, qui s'était rendu à Armentières pour y visiter ses réfugiés de Wez-Macquart, auxquels il était fort attaché, est tombé dans une citerne où M. l'abbé Rouchendomme, doyen d'Armentières, et ses vicaires le retrouvèrent et le retirèrent, mais lorsque la mort avait, hélas! fait son œuvre.

M. l'abbé Debreyne était né à Wormhoudt en 1860; ses funérailles auront lieu à Armentières vendredi, 14 mai, à dix heures. Le corps sera déposé dans un caveau d'attente.

LA REORGANISATION DES GROUPEMENTS DE PECHEURS A LA LIGNE. — La Commission du syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, dans le but de réorganiser le groupement des pêcheurs de la région, afin de pouvoir soutenir la réclamation des dommages causés par les Allemands dans les lots de pêche du canal de Roubaix, a décidé de faire appel à tous les pêcheurs, que la question intéresse.

Une assemblée générale aura lieu le dimanche 16 mai, à dix heures et demie, dans la salle de la Brasserie des Tiphéonistes, place de la Gare, à Roubaix.

La Commission rendra compte de la situation financière du syndicat et soumettra ses points de vue relatifs à la réorganisation et au repeuplement des canaux; elle s'est aussi assuré le précieux concours de M. L. Yager, qui fera une causerie sur la situation actuelle et les moyens pratiques de l'améliorer.

La Commission compte sur la présence de tous les pêcheurs, anciens syndiqués ou non, et écouters avec intérêt les propositions qui pourraient lui être soumises. Un registre sera placé dans la salle pour recevoir les adhésions.

RETRAITES OUVRIÈRES & PAYSANNES. — Les assurés obligatoires et facultatifs nés en avril doivent échanger leur carte annuelle le plus tôt possible.

Des assurés de la loi des retraites ouvrières, actuellement encore salariés et titulaires d'une pension viagère pour cause de blessures reçues ou d'infirmités contractées pendant la guerre, se sont demandé s'ils pouvaient continuer à figurer sur les listes de l'assurance.

Ces pensions militaires accordées à la suite de blessures de guerre, ayant moins le caractère d'une retraite que celui d'une réparation forfaitaire de la diminution de capacité de travail, il a été décidé que ces pensionnés continuent à bénéficier de la loi des retraites et des avantages accordés par l'Etat aux assurés obligatoires dans les mêmes conditions que les autres salariés.

RÉOUVERTURE DU CAFÉ-LAITERIE, PARC BARBIEUX. — Dîners, Banquets, Noces sur commande. Apéritifs, Liqueurs, Vins de premier choix à partir de ce jour. 516L2d

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'ARMENTIÈRES. — Les électeurs de la ville d'Armentières réfugiés momentanément à Roubaix et désireux de prendre part aux élections municipales partielles qui auront lieu en cette ville, dimanche 16 mai, sont informés qu'une urne sera disposée à cet effet, à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, où ils pourront se rendre de 9 heures du matin à 18 heures.

En outre, ils sont avisés qu'ils peuvent, dès maintenant, retirer au bureau des élections, des bulletins de vote et circulaires qui y ont été adressées.

VACCINATION PUBLIQUE & GRATUITE. — Aujourd'hui jeudi 13 mai, de 10 à 11 h., vaccination gratuite dans une salle située au deuxième étage de la Mairie (entrée vers la Chambre de commerce). Les personnes vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter.

HALLE FLIPO. En vente heure 13.25, extra recommandé 11.25. Fromages 8 à 10 le kilo. Harengs 2 les 12. Cacao 5 fr. Vin rouge 2.00. Huile 2.50. Pain d'épices 4 à 4.50. 516d1d

LA DUCASSE DU COQ-FRANÇAIS. — Malgré le gros orage qui a éclaté dans l'après-midi de mercredi, les forains ont continué à monter leurs loges en vue de la ducasse du quartier du Coq-Français.

Si le temps se met de la fête, nul doute qu'elle rencontrera sa vogue d'antrefois.

CAMIONNETTE CONTRE SIDE-CAR. — Mardi, vers 17 heures, à l'angle de la rue des Arts et de la rue d'Inkermann, une camionnette de la maison Leclercq-Dupire, conduite par M. Henri Antoine, a pris en écharpe un sidecar conduit par M. Albert Corchand, fabricant bonnetier, rue Kléber, à Croix, et accompagné de M. Henri Truffaut, rue Jean-Jaurès. Le side-car versa et fut traîné sur une longueur de trois mètres.

M. Corchand se relève portant une plaie au genou droit, tandis que l'autre voyageur en était quitte pour la peur. Le side-car a été fortement endommagé.

COULEURS - VERNIS. — Gros et détail. — Droguerie REYNAUD, 43, r. St-Jacques. 40802

UN CYCLISTE SOUS UN CAMION AUTO. — Etat grave de la victime. — Mercredi, vers neuf heures, un jeune cycliste, M. Amédée Dallenne, 16 ans, apprenti, demeurant à Wattrelos, venait de franchir le pont de la Vigne et arrivait au croisement des boulevards de Metz et de Strasbourg, quand, se dirigeant en sens inverse, survint un camion automobile de la maison Etienne Motte, conduit par M. Emile Mercier.

Peu sûr de la direction à prendre, le cycliste est allé se jeter soudainement de côté qui n'était à très faible allure. Malheureusement, une roue lui passa sur le corps à hauteur du bassin. Relevé aussitôt, le jeune homme fut transporté dans un estaminet voisin, où le docteur Montaigne, appelé en toute hâte vint lui donner les soins que réclamait son état. Le praticien constata une fracture du bassin.

Averti, le père de la victime accourut et, sur ses instances, le blessé fut reconduit à son domicile par le conducteur de l'automobile.

BARRIQUES BORDELAISES payées très cher par **L. Vandepotte, 123, bd de Metz.** 26-2

UN PEINTRE TOMBÉ DANS UN VERANDAH, RUE JULES-DERÉGNAUCOURT. — Un ouvrier peintre, M. Ferdinand Leriding, 50 ans, demeurant rue du Curtiger, à Wattrelos, occupé, mercredi, à des travaux dans une habitation, rue Jules-Derégnaucourt, perdant l'équilibre par suite d'un faux mouvement, est tombé au travers d'une véranda.

L'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Cordonnier, entrepreneur, rue Notre-Dame, s'est fait, dans sa chute, des plaies contuses au cuir chevelu. Il a été admis à l'hôpital de la Fraternité, après avoir reçu les soins de M. le docteur Drubert.

NAUWELAERS, Chir.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Appareils sans plaque, travail garanti. 621-2

LA RETRAITE ETAT SONNE. — Pour avoir tenu leur établissement ouvert après l'heure réglementaire, un procès-verbal a été rédigé à la charge des cabaretiers suivants : M. Arthur Vandenbeuel, 26 ter, rue du Pile; 63, M. Gustave Henno, 33 ans, rue de Lille.

WATTRELOS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS de la rue de Blies de la rue de Tourcoing, aura lieu exceptionnellement jeudi 20 mai.

RAVITAILLEMENT. — Vendredi 14, de 8 h. à 11 h. 7a, 6.401 à 7.000; de 14 h. à 16 h. 7.011 et au-dessus.

L'UNION NATIONALE DES MUTILES (Sous-Section de Wattrelos) A LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Par vote secret, qui a eu lieu au sein de l'assemblée de dimanche dernier, les membres présents ont décidé d'assister à la fête de Jeanne d'Arc du dimanche 16 courant. Rassemblement au siège à 9 h. 15.

LES REFUGIES DE LA LIGNE DE FEU. — Le paiement des secours aux réfugiés de la ligne de feu, pour la période du 15 mars au 15 avril, aura lieu à la recette municipale, 14, rue Carnot, le vendredi 14 mai, de 15 à 16 h.

LANNOY

RAVITAILLEMENT. — Pour le Bourg et le Breucq, la salle des ventes sera fermée tous les samedis après-midi.

UNE VENTE DE TISSUS aura lieu la semaine prochaine au Bourg et au Breucq.

FLERS-BREUCQ

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Dimanche 16 mai aura lieu la Fête de Jeanne d'Arc avec une grande solennité. A l'issue de la grand'messe de 9 h. 30, un cortège se déroulera dans les principales rues du Breucq. Les autorités ainsi que les sociétés locales sont invitées à y assister, et les habitants à pavoiser leur maison.

La société de la Fraternelle des Anciens Militaires, invite ses membres à se grouper autour de leur drapeau, muni de leur insigne. Réunion à 10 h. 15, place de l'Eglise; la sortie n'étant pas obligatoire, il ne sera pas envoyé de convocations. Les Anciens Combattants sont invités à se joindre aux Anciens Militaires sous le même drapeau.

SAILLY

SUR L'INITIATIVE DE LA MUNICIPALITÉ qui avait organisé dimanche dernier la « Journée Nationale des Mères », les habitants de la commune ont présenté aux familles nombreuses de Sailly l'hommage qui leur est dû.

A 8 heures, la Musique Municipale, les enfants des écoles et les sociétés constituées étaient reçus à la Mairie par les autorités. Dans une allocution touchante, M. Parrus, adjoint, conseiller d'arrondissement, remplaçant le Maire, indisposé, venait apporter à la population tous les regrets de celui-ci et en profita pour louanger l'inlassable dévouement de M. Gervais Deschampe, à toutes les œuvres sociales, pour il adresse un pieux et reconnaissant hommage aux mères qui portent le deuil des héros tombés au Champ d'honneur; une coupe de champagne leur fut offerte.

Au son d'un pas redoublé entraînant on se rendit en cortège au monument des Soldats morts pour la France où d'y déposer, en leur honneur, une couronne et des gerbes de fleurs. M. Parrus, prenant de nouveau la parole, glorifie toutes les françaises et en particulier les mères de Sailly qui fournirent aux armées ces héroïques et admirables soldats qui furent les mêmes et proclama de nouveau notre reconnaissance envers les admirables femmes qui pour cet perpétuer de rester Françaix en offrant leurs fils à la Patrie.

Réfutant heureusement les théories de la campagne infame qui tente à diminuer les forces vives de la France, il exalta les bienfits et les joies de la paternité. Mais si la « Journée des Mères » doit être la journée de la reconnaissance, ajoute-t-il en terminant, qu'elle soit également celle des résolutions patriotiques, car la dépopulation du pays nous conduirait inéluctablement à notre perte, si nous ne faisions pour la éviter un effort énergique.

Les belles paroles de M. Parrus allèrent au cœur de tous et les applaudissements le remerrièrent en partie des marques respectueuses de sympathie et d'estime apportées aux Mères de famille nombreuses.

La Municipalité s'est montrée à la hauteur de sa tâche en organisant cette manifestation patriotique.

Les enfants, ainsi que les aimables quêteuses et les dévoués quêteurs, qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours, ont apporté un précieux appoint à la réussite de cette journée.

ANNAPPES

CHOMAGE. — Samedi à 5 h., paiement des secours aux réfugiés et aux retardataires de l'indemnité de chômage.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 13 MAI :

Courses hippiques au Bron-Pain, à 2 heures.

Théâtre municipal : Matinée à 2 h. et soirée à 8 h. : « La Prima Donna brouillonne ».

Pharmacienne de garde : MM. Mandel, 18, rue Carnot; Leclin, 30, rue de Gand.

La Journée des Mères de familles nombreuses

On nous adresse la communication suivante :

Le Comité de l'Association des Chefs de Familles tient à adresser ses plus chaleureuses félicitations aux aimables quêteuses qui ont prêté leur concours dévoué pour le succès de la Journée des Mères.

Il adresse aux organisateurs et aux sociétés qui ont pris part aux différents cortèges l'expression de sa gratitude.

L'Association des Chefs de Familles remercie également tous les membres de l'Administration municipale pour l'aide précieuse qu'ils ont bien voulu lui accorder en cette circonstance.

Voici le résultat des recettes dans les différents quartiers :

Quartier du Centre, 1.373 fr. 15; Quartier Notre-Dame, 2.354 fr. 70; Quartier de l'Epeule, 2.106 fr. 50; Quartier du Blanc-Seau, 1.521 fr.; Quartier du Redoubt, 1.297 fr. 45; Quartier des Pinchamps, 1.205 fr. 10; Quartier de la Croix-Rouge, 1.172 fr. 50; Quartier du Brun-Pain, 1.155 fr. 10; Quartier du Tonquet, 826 fr.; Quartier de la Marlière, 770 fr. 55; Quartier du Pont-de-Neuville, 674 fr.; Quartier des France, 601 fr. 50; Quartier des Orions, 300 fr. 15. — Total : 18.765 fr. 40.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE. — Conditionnement, plus économique. Le vendredi 14 mai, 1 litre par personne pour 1.50, secteur 11, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; numéros impairs, de 9 à 10 h.; cartes vertes, numéros pairs de 10 à 11 h.; numéros impairs de 11 à 12 h. — Secteur 12, cartes grises, numéros pairs de 2 à 3 h.; numéros impairs de 3 à 4 h.; cartes vertes, numéros pairs, de 4 à 5 h., numéros impairs de 5 à 6 h.

LE CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES. — Les familles de cinq enfants au minimum, dont deux mobilisés, ou en gestion, qui ne se sont pas encore fait inscrire pour ce concours, sont priées de se faire inscrire chez les présidents de l'Association des chefs de familles nombreuses de leur quartier.

L'inscription sera terminée pour le 20 mai.

La distribution des diplômes et des prix en espèces aura lieu le dimanche 27 juin, à l'Hippodrome de Lille, sous la présidence de M. le Président de la République.

Le Comité prie les personnes qui n'ont pas encore souscrit pour ce concours, de vouloir bien réserver bon accueil à la liste de souscription qui leur sera présentée incessamment.

FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS (Groupe régional de l'U.N.C.). — Aux anciens prisonniers de guerre. — On nous adresse la communication suivante :

Nous attirons d'une façon toute spéciale l'attention de nos camarades ex-prisonniers de guerre, qui possédaient encore des valeurs allemandes : billets, reçus, paiements, etc., de vouloir bien déposer leurs réclamations écrites au Bureau pour le samedi 15 mai prochain, dernier délai.

En effet, c'est à cette date que le bureau adressera au ministère toutes les réclamations qui lui seront parvenues, et les anciens prisonniers de guerre qui n'auront pas demandé le remboursement de leur argent trouvé qu'ils ont gardé à eux-mêmes s'ils ne peuvent plus faire l'échange de leur monnaie.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au siège, « Maison des Combattants », 43, rue de Hare, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

ASSOCIATION D'AIDE AUX VEUVES DE GUERRE. — A la suite du concert donné au profit des veuves de guerre, l'Association a décidé de donner à chacune des 1.200 veuves inscrites à l'œuvre, une chemise ou 2 m. 25 de cretonne.

Les veuves qui désirent avoir la cretonne plutôt que la chemise confectionnée, doivent se faire inscrire, 40, rue du Midi.

UNE VITRIOLEUSE. — Une ouvrière bonnetière, Marie Wyseur, 38 ans, demeurant rue du Château, a bravé une fole de vitriol sur son ex-ami, M. Maurice Pène, qui était allé lui rendre visite à son domicile.

Atteint au visage par quelques éclaboussures, celui-ci se rendit à la pharmacie Prévost, rue de la Cloche, où il reçut les soins que réclamait son état. La pharmacien a relevé, sur le visage de M. Pène quelques brûlures, mais peu graves, occasionnées par le liquide corrosif. Le blessé a d'ailleurs pu regagner son domicile, à La Madeleine-lez-Lille, où il habite, 77, rue du Maréchal-Foch. Il n'a donc pas déposé plainte contre son ancienne amie.

Quant à la fille Wyseur, l'auteur de l'attentat, elle s'est rendue elle-même au poste de police de la Croix-Rouge. M. Gabillaud, commissaire de police du 5e arrondissement l'a laissée en liberté, après l'avoir interrogée.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Un journalier, Eugène Charles Duvochel, né à St-Ouen, mardi dernier pour le traiter à Paris pour venir chercher du travail à Tourcoing. Hier vers 17 h., le voyageur était trouvé inanimé dans l'avenue de la Gare. Conduit